



Lausanne, le 4 novembre 2020

Communiqué de presse

Un soutien efficient à l'économie vaudoise et à l'emploi : Création d'un fonds de soutien

Les mesures sanitaires annoncées (retour d'une forme de semi-confinement) ont et auront un impact considérable sur l'économie vaudoise qu'il s'agit d'anticiper dans les meilleurs délais possibles. Déjà fortement impactées par la première vague, nombre d'entreprises peinent à boucler une année 2020 très difficile et manquent déjà de liquidités ; sans céder à la sinistrose, on peut imaginer des scénarii encore pire pour 2021 avec des pertes d'emploi et des cessations d'activité.

Par le biais de l'Ordonnance Covid-19, le soutien fédéral s'annonce d'ores et déjà limité au vu des déclarations récentes du Conseil fédéral. Il appartiendra dès lors aux cantons et en particulier au canton de Vaud non seulement d'accompagner ces mesures mais également de les compléter de manière à éviter des crises de liquidités et des interruptions dans les flux économiques.

L'aide fédérale a été importante en 2020 (soit l'équivalent d'un budget annuel), celle du canton de Vaud également (environ 500 millions de francs). Qu'en sera-t-il pour cette fin d'année et pour 2021 ?

Par exemple, la suppression du système simplifié des RHT (chômage technique) fait craindre que les entreprises ne puissent continuer à verser les salaires et donc à garantir les emplois.

Les partis du centre-droite vaudois – le PLR Vaud, l'UDC Vaud et les Vert'libéraux vaudois – demandent au Conseil d'État d'anticiper et de compléter le système de soutien fédéral, respectivement de combler les lacunes éventuelles. Pour nos partis, la priorité doit être accordée aux entreprises et secteurs économiques à fort impact d'emploi ; les aides financières doivent non seulement respecter l'efficience, mais également assurer des effets multiplicateurs pour garantir les flux financiers de l'économie, en période de confinement ou de semi-confinement.

Il convient de rassurer l'économie et les entrepreneurs en garantissant un accès rapide et simplifié à des crédits, à des systèmes de cautionnement et accélérer l'octroi des aides RHT (réduction de l'horaire de travail). Des aides à fonds perdu doivent être prévues, en priorité pour les cas de rigueur économique pour les entreprises dont les chiffres d'affaire ont été directement impactés par les restrictions liées à l'urgence Covid-19 et durant les périodes où ces restrictions étaient en vigueur. L'aide ne doit être accordée que lorsque l'entreprise peut apporter la preuve qu'elle n'a pas été en mesure de réduire son dommage et ses pertes et que sa santé financière était stable avant les périodes Covid-19 (absence de sursis concordataire, de procédure d'assainissement par exemple). L'aide devrait être octroyée sans distinction de la structure juridique, de façon subsidiaire à d'autres formes d'aides et ne pas créer des distorsions de concurrence.

Les partis de centre-droite vaudois insistent sur le fait que la crise sera encore longue (horizon : juin 2021), que l'aide doit être non seulement priorisée mais également pérennisée pendant cette longue période de



PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

vert'libéraux
Créateurs d'avenir

crise tout en préservant les équilibres financiers qui ont permis à notre canton de pouvoir réagir très rapidement ce printemps grâce au solde bénéficiaire de l'année 2019. Dans cette perspective, les partis de centre-droite vaudois soutiendront les mesures qui pourront être prises par le Conseil d'État dans la poursuite des buts mentionnés ci-dessus et dans la préservation de notre tissu économique et surtout, des emplois. Ils invitent le Conseil d'État à prendre immédiatement des mesures de financement ou de préfinancement nécessaires de manière à rassurer les entrepreneurs dans un climat de sinistrose économique afin de maintenir la confiance et la consommation auprès des particuliers.

Les partis de centre-droite vaudois estiment que la création d'un fonds de soutien à l'économie vaudoise devrait être étudiée rapidement par le Conseil d'État, doté du financement nécessaire à garantir ces mesures d'accompagnement et de soutien. De même, ils invitent le Conseil d'État à redéployer les mesures administratives nécessaires pour l'octroi rapide des RHT (réduction de l'horaire de travail) comme ce fut le cas au printemps, imaginer de nouvelles formes simplifiées et rapides de cautionnement (par exemple assouplir les critères de risque des coopératives de cautionnement) et accompagner les entreprises dans ce type de démarches, là où les emplois sont en jeu.

Les partis susmentionnés attendent de la future conférence de presse du Conseil d'État une réponse au moins partielle aux objectifs mentionnés ci-dessus et, en fonction de l'Ordonnance du Conseil fédéral, se réservent le droit de déposer un texte parlementaire en vue de compléter les mesures annoncées.

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Jean-François Chapuisat, vice-président des Vert'libéraux vaudois, 079 347 15 61

Kevin Grangier, président de l'UDC Vaud, 079 432 37 64

Yvan Pahud, vice-président du groupe UDC Vaud, 079 320 77 61

Graziella Schaller, présidente du groupe vert'libéral vaudois, 079 279 96 55